



Les clans NGAMOUNG, ESSISSIS, ESSINZUE ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, nièce, tante, **MARIE LOUISE NGWEDONGUI ADIBET** épouse **AYO**, fille de feu **BETO-BE-NSOLE Hélène**, survenu dans sa 93ème année le 09/10/19 à PARIS (France). 20016

CONDOLÉANCES

UGB



Ayant appris le décès survenu à Libreville le 27/09/2019 de **M. N'SAH ABESOULO Raphaël**, père de Mme **AYITO NSA Elisabeth**, le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du personnel présentent à cette dernière et à toute la famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse

épreuve. 20033

GAREP

La Direction et l'ensemble du personnel GAREP, très touchés par le décès de leur ancien collaborateur et collègue Monsieur **MOUKAMBI Gauthier**, présentent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances, et les assurent de leur soutien moral dans cette épreuve. 19997

OBSÈQUES



La Famille de feu **Jean Marie MEBALE M'ONDO** et la tribu Bekwe de Nkolabona font part aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Monsieur **ONDO NTOUTOUME Roger Pascal Blaise** :

- Mercredi 16/10/2019 à 12h, Sortie du Corps de Gabosep, Messe en la cathédrale Ste Marie, exposition au domicile familial sis à Owendo derrière la pédiatrie et veillée;
- Jeudi 17/10/2019 à 5h : Départ pour Oyem (Nkolabona), Veillée à Nkolabona;
- Vendredi 18/10/2019 10h : Messe et inhumation;
- Samedi 19/10/2019 : Rite traditionnel;
- Dimanche 19/10/2019 : Retour des délégations. 20010



Monsieur **Bernard ASSUM NDONG** et Madame, née **Anne Marie ZANG EBANEGA**. Les familles de feu **NDONG ABIA d'Alène MBONE** et de feu **EBANEGA ELLA de Melen Okass**, annoncent le programme des obsèques de leur fille, petite-fille **NTSAME SIMA Murielle Sonia**.

- **Mercredi 16 octobre 2019** : 16h, sortie du corps de SAAF, 17h office religieux à Notre Dame de Lourdes, 18h30 recueillement et veillée au domicile familial sis au quartier Camp de GAULLE. - **Jeudi 17 octobre 2019** : 9h levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière de MESSOLO, 12h conseil de famille. 20028

REMERCIEMENTS



23 septembre 2019 - 15 octobre 2019 Mlle **NTSAME EKOMI Prise Néomie** dit «Kaka» a été rappelée à Dieu. Ne pouvant remercier individuellement, la famille **EKOMIE NDONG**, prie tout ceux qui l'ont soutenue pendant cette douloureuse épreuve, de trouver ici toute leur grande reconnaissance. 19994



Harris, Norris, Maélis et Matteo, très sensibles aux nombreuses marques de compassion et aux soutiens multi-formes que leur ont témoigné parents, amis, collègues et connaissances à la suite du décès de leur mère, grand-mère, **Marie Madeleine OKOME** épouse **BEKALE** et ne pouvant remercier individuellement, vous priez de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude. 19999



Les clans Yendon, Oyeck, NKODJEN d'Angone et Yeffa (Oyem), très sensibles aux nombreuses marques de compassion et aux soutiens multi-formes que leur ont témoigné parents, amis et connaissances à la suite du décès de Madame **Marie Madeleine OKOME** épouse **BEKALE** et ne pouvant remercier individuellement, vous priez de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude. 20000

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



Souvenez-vous dans vos prières de notre mère, **Henriette AYO Erembe**, qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, il ya 26 ans le 15 Octobre 1993.

Ambè, toutes ces pénibles épreuves sans toi ...

«Azwè mongi Octobre» 19837



Aujourd'hui, 15 octobre 2019 il y a 8 ans que tu nous as quittés subitement; quel trou béant et quel bouleversement dans nos vies ! Cette cicatrice est loin d'être refermée. Tu nous manques tellement que des fois nous aimerions te faire part de nos vies, de nos progrès et bénéficier de tes précieux conseils. Nous sommes persuadés que tu jettes un regard protecteur sur nous, continue d'être notre ange gardien. Nous sommes fiers de toi pour ce que tu as été, ce que tu as fait et ce que tu aurais voulu réaliser.

Avec toutes notre tendresse et pour toujours. **Veuve Pierre MAMBOUNDOU, ses enfants et petits-enfants MAMBOUNDOU.** 19904



15/10/2018 - 15/10/2019, un an déjà que tu nous as quittés Papa. A cet effet, une messe pour le repos de ton âme sera dite ce vendredi 18/10/2019 à 18h en l'église Saint Michel de Nkembo suivie d'une collation au domicile de Mme Léocadie NTSAME NGUEMA sis à Plein-Ciel. 19998



DZIME BEKALE Jean-Fidèle C. 15/10/2017 - 15/10/2019, 2 ans déjà ! Tu nous as quittés ce dimanche 15/10/2017 pour un voyage sans retour. Le vide que tu as laissé personne ne pourra le combler sur cette terre. Tu nous manques indéfiniment ! Que tous ceux l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour anniversaire. Ton épouse, tes enfants et petits-enfants. 20011

Merci pour tout.



Né un mardi 10/01/1997. Décédé un mardi 15/10/2013 Aujourd'hui mardi 15/10/2019. Il y'a une ressemblance sur ce jour du mardi pour toi mon fils **MAMBOUNDOU MWITY Pierre de Berjac «OBEZO»** quelle peine pour t'avoir connu, six ans et pourtant mais nos cœurs continuent à saigner de douleur. Repose en paix en ce jour de triste souvenir. Ta maman, tes frères, sœurs et amis. 20014



11 Oct. 2014 - 11 Oct. 2019 Voilà 5 ans déjà que notre chère mère «**Ma NOUMBOU**» a quitté ses enfants et sa famille, la douleur est toujours profonde et vive. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous. Nous ne t'oublierons jamais. Pensée pieuse en cette date de triste anniversaire. Tes enfants. 20032



15 Octobre 2018 - 15 Octobre 2019 Il an déjà que le Seigneur t'a rappelé à ses côtés **MOUNOUNGA Marcel Warren**. Que tous ceux qui l'ont aimé et connu, aient une pensée pieuse. Pour lui en ce jour de triste anniversaire. 20035

COMMUNIQUÉS

Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

En application de l'article 67 (nouveau), de l'ordonnance n°9/2011 du 11 août 2011, modifiant, complétant et abrogeant certaines dispositions de la loi n°7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques.

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) rappelle aux candidats aux élections des législatives et des locales d'octobre 2018, que le remboursement de leurs cautions électorales s'effectue à ses guichets depuis le 18 octobre 2018.

A ce titre les pièces justificatives demandées sont :
-Une demande de remboursement adressée au Directeur Général de la CDC

- La quittance originale ;
 - L'attestation du Centre Gabonais des Elections (CGE) mentionnant les suffrages obtenus par le candidat ;
 - La main levée émanant du Directeur Général de l'Administration du territoire précisant la quotité à rembourser ;
- En cas d'empêchement, une procuration légalisée sera exigée pour tout remboursement.

Enfin, la date limite de restitution des cautions est fixée au 18 octobre 2019 conformément aux textes réglementaires. La CDC reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Direction Générale 20031

FIANÇAILES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



Tous les mardis et vendredis dans